

MISSIONS DE L'APMSAA DANS LE CADRE DE L'ACTION 3 DE L'AXE 1 DU CONTRAT D'OBJECTIFS :
« Promotion, information et orientation sur les métiers du sport et de l'animation globale »

PROJETS	Mener un travail d'information <u>généraliste</u> sur les métiers du sport et de l'animation	Mener un travail d'information <u>individualisé</u> auprès du grand public sur les métiers du sport et de l'animation	Collecter les offres et demandes de stage, de formation et d'emploi
<u>Public-cible</u>	<p>-Têtes de réseaux (Missions Locales, Structures du RIJ, CIO, Lycées)</p> <p>- Grand public (jeunes en particulier)</p>	<p>-Têtes de réseaux (Missions Locales, Structures du RIJ, CIO, Lycées)</p> <p>- Grand public (jeunes en particulier)</p>	Grand public
<u>Missions</u>	<p>1/ Diffusion d'information généraliste sur les métiers, les formations, les parcours, les perspectives d'emploi dans les secteurs du sport et de l'animation lors des grands évènements</p> <p>2/ Diffusion d'information généraliste sur les métiers, les formations, les parcours, les perspectives d'emploi dans les secteurs du sport et de l'animation auprès des « têtes de réseaux » (Missions Locales, Structures du RIJ, CIO, Lycées)</p>	<p>Mettre en discussion de manière individualisée le projet professionnel du jeune</p> <p>Informer le jeune sur les formations et leur mode de financement</p> <p>Présenter les métiers du secteur</p> <p>En fonction des demandes exprimées, réorienter le public vers la structure compétente</p>	<p>Collecter les offres et demandes de stage</p> <p>Collecter les offres et demandes de formation</p> <p>Collecter les offres et demandes d'emploi</p>
<u>Actions</u>	<p>Présence d'un stand APMSAA lors des grands évènements (salons, forums, etc.)</p> <p>Présence de l'APMSAA sur le stand commun lors des grands évènements</p> <p>Intervention sous forme d'information-collective dans les Lycées, CIO, Missions Locales, et Structures du RIJ</p> <p>Organisation annuelle d'une « Journée de découverte des métiers de l'animation et du sport »</p>	<p>Rencontre individuelle du public dans les locaux de l'APMSAA (fréquence modulable en fonction de la demande)</p> <p>Possibilité d'intervenir à la demande des têtes de réseaux dans leurs structures dans le cadre de comités restreints =Point rencontre délocalisé sur le territoire</p> <p>Mise en place d'une permanence 2 jours/mois sur Mulhouse</p>	<p>Pour les offres et demandes de stage, après discussion du projet, orienter l'interlocuteur vers le site www.stages-alsace.net</p> <p>Pour les offres et demandes de formation : après discussion du projet, orienter ce dernier vers l'organisme compétent. Inciter les employeurs à prendre des jeunes en contrat d'apprentissage.</p> <p>Pour les offres et demandes d'emploi : au regard du profil du demandeur d'emploi= mettre en lien avec Archimène (bourse à l'emploi/GE)</p>

MISSIONS D'ARCHIMENE* DANS LE CADRE DE L'ACTION 7 DE L'AXE 3 DU CONTRAT D'OBJECTIFS :
« Employabilité et accompagnement des employeurs et des futurs employeurs »

PROJETS	Sensibiliser les relais d'information	Sensibiliser et recenser	Mettre en relation l'offre et la demande d'emploi
Public-cible	Relais d'information : - Pôle Emploi - DIRECCTE - EPCI - Maisons de l'Emploi	Associations Structures ayant une perspective d'embauche dans le secteur	Candidats potentiels Employeurs potentiels
Missions	Inform et sensibiliser l'ensemble des relais d'information ou des structures chargées de l'accompagnement des demandeurs d'emploi	Inform les structures sur « <i>Comment devenir Employeur ?</i> » (Informations administratives, juridiques, responsabilités, obligations, ...) Mettre en place des accompagnements individuels et collectifs auprès des associations : procédures d'embauche, droit du travail et de la sécurité sociale, suivi RH des salariés, pérennisation des emplois, ...	Repérer les offres d'emploi Repérer les candidats potentiels Assurer la mise en relation Identifier les structures ayant des besoins de personnel à temps partiel, les informer sur les caractéristiques du travail à temps partagé, les accompagner dans la mise en place de solutions adaptées à leurs besoins
Actions	Identifier les relais (Pôle Emploi, DIRECCTE, EPCI, Maisons de l'Emploi, ...) Les informer sur le « <i>qui fait quoi du secteur</i> »	Repérage des partenaires (entrée sectorielle ou territoriale) Contact et mise en réseau des acteurs Evaluation des besoins d'accompagnement Mise en place d'un cahier des charges d'intervention Réalisation de l'accompagnement Bilan	Procédure de mise en relation offre/demande par Internet sur Site PSL et Pôle Emploi Procédure de repérage des candidats potentiels

* L'APMSAA délègue à Archimène la mise en œuvre de l'action 7 du COT sport et animation globale